



BANQUE CENTRALE DU CONGO

NOTE D'INFORMATION HEBDOMADAIRE

Numéro 9.3/2023, semaine du 15 au 22 septembre 2023

CONJONCTURE ECONOMIQUE EN BREF

I. Evolution de la conjoncture internationale et régionale

- Selon les estimations du FMI, contre 3,5% en 2022, la croissance mondiale, en raison du léger fléchissement de la demande induite par le durcissement des politiques monétaires, s'établirait à 3,0% en 2023 et 2024. Sous l'effet du ralentissement de la demande, l'inflation devrait reculer passant de 8,7% en 2022 à 6,8% en 2023 et 5,2% en 2024.
- Au niveau national, entamé depuis la dernière semaine du mois de juillet, à la suite des mesures de stabilisation, le recul de l'inflation se poursuit. En glissement annuel, elle passe de 23,5% à la troisième semaine du mois de juillet à 22,1% à la troisième semaine du mois de septembre.

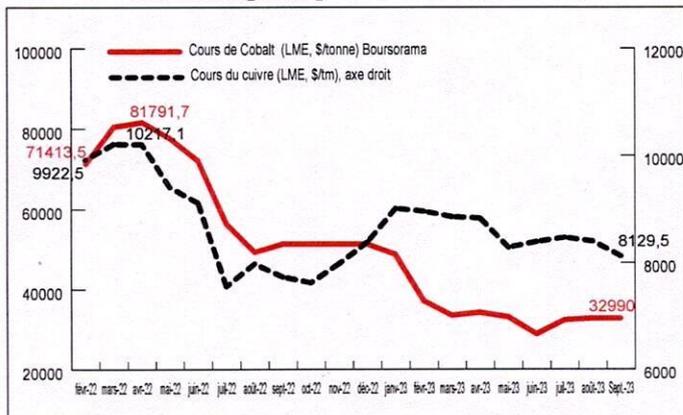
Tableau 1. Evolution de la croissance mondiale et des principaux partenaires commerciaux de la RDC (en %)

	2022	2023	2024
Croissance mondiale	3,5	3,0	3,0
Economies avancées	2,7	1,5	1,4
<i>Dont</i>			
Etats-Unis	2,1	1,8	1,0
Zone Euro	3,5	0,9	1,5
Economies Emergentes et en Développement	4,0	4,0	4,1
<i>Dont</i>			
Chine	3,0	5,2	4,5
Afrique du Sud	1,9	0,3	1,7
Afrique Sub-saharienne	3,9	3,5	4,1

Source: Elaboré sur base des données publiées par le FMI (juin 2023).

- Les cours du cuivre ont baissé d'une semaine à l'autre de 3,9% s'établissant à 8.129,55 USD la tonne tandis que celui du cobalt a légèrement augmenté de 0,02% ; se fixant à 32.990,00 USD la tonne.

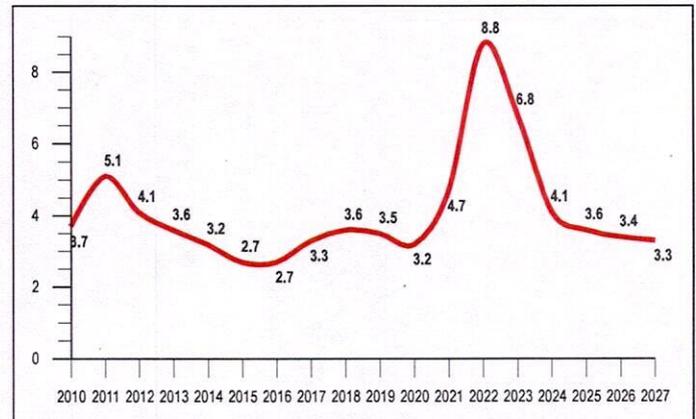
Graphique 1. Evolution mensuelle des prix des principaux produits miniers exportés par la RDC



Source: BCC, sur base des données de Bourse-les échos, Boursorama.com, et Goldrate24.fr.

- Les dernières estimations font ressortir l'inflation mondiale à 6,8% cette année contre 8,7% l'an passé due, entre autres, au durcissement des politiques monétaires des plusieurs grandes banques centrales du monde.

Graphique 2. Evolution de l'inflation mondiale entre 2010 et 2027 (en %)



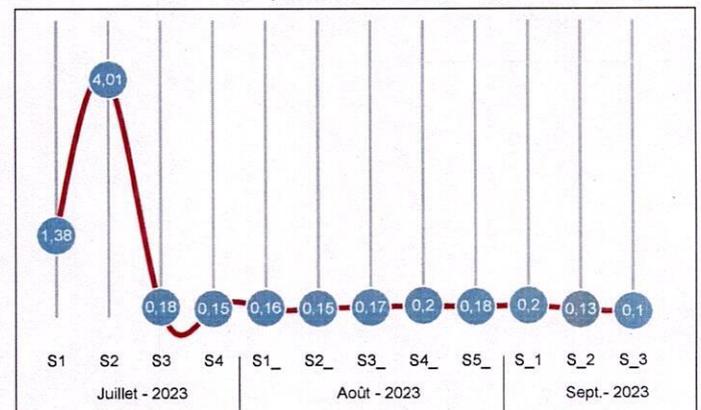
Source: BCC, sur base des données recueillies dans le Site Web Statista 2023.

II. Evolution des principaux indicateurs de la conjoncture économique de la RDC

2.1. Evolution de la croissance économique et de l'inflation

- Sur la base des données de production à fin juin, la croissance économique est estimée à 6,2% en 2023 venant d'une prévision initiale de 6,8%; et une réalisation de 8,9% en 2022.
- En date du 22 septembre 2023, le taux d'inflation hebdomadaire est resté stable; s'établissant à 0,1%.

Graphique 3. Comportement de l'inflation hebdomadaire au cours des mois de juillet, août et septembre 2023 (en %)



Source: Banque Centrale du Congo, sur base des données de l'INS

- Au 22 septembre 2023, le taux d'inflation en cumul annuel s'est fixé à 17,98% et à 22,06% en glissement annuel.

MEM

Tableau 2. Evolution de l'inflation mensuelle et en glissement annuel en 2023

	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	Sept-23
Inflation mensuelle	2,54	1,59	1,47	1,01	0,79	2,29	5,79	0,86	-
Inflation en glissement annuel	15,47	16,82	16,89	16,87	16,57	17,7	23,34	22,62	22,06

Source: Banque Centrale du Congo, sur base des données de l'INS.

2.2. Comportement du taux de change

- Au 22 septembre 2023, le taux de change indicatif s'est établi à 2.486,17 CDF pour un dollar américain correspondant à une dépréciation monétaire de 3,9%. Au marché parallèle, la monnaie nationale s'est appréciée de 0,1%; situant le taux de change parallèle à 2.536,67 CDF le dollar américain.

Tableau 3. Evolution du taux de change interbancaire et parallèle

Date	Cours indicatif		Cours parallèle			
	Moyen	Var. (%)	Acheteur	Vendeur	Moyen	Var. (%)
<i>Evolution mensuelle du taux de change, et de sa variation (en %)</i>						
30-déc-22	2016,6		2126,6	2150,0	2138,3	
31-janv-23	2032,5	-0,8	2190,0	2250,0	2220,0	-3,7
28-févr-23	2036,0	-0,2	2291,7	2311,0	2301,4	-3,5
31-mars-23	2036,3	-0,02	2318,0	2326,0	2322,0	-0,9
28-avr-23	2230,6	-8,7	2331,0	2346,0	2338,5	-0,7
31-mai-23	2316,5	-3,7	2350,0	2361,0	2355,5	-0,7
29-juin-23	2411,9	-4,0	2418,3	2437,2	2427,8	-3,0
31-juil-23	2427,9	-0,7	2433,0	2541,0	2487,0	-2,4
31-août-23	2488,8	-2,4	2465,0	2495,0	2480,0	0,3
<i>Evolution hebdomadaire du taux de change, et de sa variation (en %)</i>						
28-juil-23	2469,5		2530,0	2558,0	2544,0	
04-août-23	2425,1	1,8	2405,0	2482,0	2443,5	4,1
11-août-23	2435,6	-0,4	2427,0	2456,0	2441,5	0,1
18-août-23	2457,0	-0,9	2440,0	2486,0	2463,0	-0,9
25-août-23	2465,7	-0,4	2495,0	2526,0	2510,5	-1,9
01-sept-23	2508,3	-1,7	2468,0	2495,0	2481,5	1,2
08-sept-23	2555,8	-1,9	2508,0	2545,0	2526,5	-1,8
15-sept-23	2387,9	7,0	2518,3	2558,3	2538,3	-0,2
22-sept-23	2486,2	-3,9	2523,3	2550,0	2536,7	0,1
<i>Evolution journalière du taux de change (semaine sous analyse)</i>						
01-sept-23	2508,3	1,2	2468,0	2495,0	2481,5	-0,1
04-sept-23	2493,5	-0,8	2472,0	2500,0	2486,0	-0,2
05-sept-23	2376,1	0,6	2475,0	2505,0	2490,0	-0,2
06-sept-23	2495,6	-4,8	2482,0	2516,0	2499,0	-0,4
07-sept-23	2477,6	0,7	2496,0	2525,0	2510,5	-0,5
08-sept-23	2555,8	-3,1	2508,0	2545,0	2526,5	-0,6
11-sept-23	2271,2	12,5	2544,0	2586,0	2565,0	-1,5
12-sept-23	2451,9	-7,4	2506,0	2555,0	2530,5	1,4
13-sept-23	2276,9	7,7	2500,0	2536,0	2518,0	0,5
14-sept-23	2417,3	-5,8	2515,8	2551,7	2533,8	-0,6
15-sept-23	2387,9	1,2	2518,3	2558,3	2538,3	-0,2
18-sept-23	2466,2	-3,2	2511,7	2548,3	2530,0	0,3
19-sept-23	2455,7	0,4	2521,7	2533,3	2527,5	0,1
20-sept-23	2486,2	-1,2	2522,5	2550,0	2536,7	-0,3

Source: Banque Centrale du Congo.

III. Facteurs de risque et recommandations

3.1. Facteurs de risque

Au plan externe

- La poursuite des politiques monétaires restrictives par les grandes banques centrales du monde pour maîtriser l'inflation;
- La persistance des effets négatifs du conflit russo-ukrainien sur l'économie mondiale.

Au plan interne

- La poursuite de la guerre dans la partie Est du pays;
- La persistance des effets économiques des chocs.

3.2. Recommandations

- L'exécution continue des mesures de stabilisation prises par le Gouvernement et par la Banque centrale;
- Le maintien de la surveillance rapprochée des facteurs de la liquidité par la Banque centrale;
- Le maintien de la suppression des paiements en cash aux guichets de la BCC;
- La poursuite du respect du pacte de stabilité consacrant le non financement monétaire de déficits de l'Etat;
- La mise en place des politiques de diversification de l'économie;
- La poursuite des réformes économiques retenues dans le cadre du programme avec le FMI. ■